

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la **liste des délibérations**, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Retrouvez l'ensemble des procès-verbaux et délibérations du Conseil municipal sur le site internet de la commune, rubrique : vivre/vie-municipale

Ont été approuvées :

Délibération n°: DEL-2026-5-44

TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES, ALSH ET CAMPS D'ETE

Délibération n°: DEL-2026-5-45

OBJET : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 – COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Délibération n°: DEL-2026-5-46

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

Délibération n° DEL-2026-5-47

ADHESION A LA MISSION ECOTER

Délibération n° DEL-2026-5-48

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DES ELUS

Délibération n° DEL-2026-5-49

DEFICIT CONSTATE SUR UNE REGIE

Délibération n° DEL-2026-5-50

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES

Délibération n° DEL-2026-5-51

CONVENTION DE RETROCESSION DES VOIES ET ESPACES COMMUNS

